

CRINON (Pierre) — **Le poids du gros au lion de Philippe de Marigny, évêque de Cambrai (1306-1309).**

Frère d'Enguerrand de Marigny, Philippe est membre du conseil privé du roi Philippe IV avant d'entrer dans la cléricature. Chanoine de la cathédrale, il est élu 55^e évêque de Cambrai. On connaît un acte à son sceau en août 1306 et on sait qu'il réunit un synode diocésain en 1307. En 1309, il contesta la part des chanoines sur la monnaie (1). Il fut transféré à l'archevêché de Sens la même année et mourut à Paris en 1316.

Il est le premier évêque de Cambrai dont nous connaissons un gros. Cette pièce est imitée des gros dits « guillemots » de Hainaut frappés entre 1306 et 1309 à Valenciennes sous Guillaume I^{er} (1304-1337) et peut avoir été frappée à Cambrai dès le début de l'épiscopat (2).

Ce gros de Hainaut est imité par Henri VII de Luxembourg (1288-1309) à Poilvache (Méraude). La titulature est située côté lion. Il en est de même à Cambrai et la légende extérieure du revers est identique (3). Le « guillemot » de Hainaut vaut 13 d.t. Il est en usage en 1308 et d'après les textes, au cours du gros tournois. En Hainaut, ce type est probablement créé à partir d'août 1306 (donc au début de l'épiscopat de Philippe à Cambrai) lorsque Guillaume décide le renforcement de la monnaie. C'est un gros tournois (4).

En Flandre, le lion rampant est au revers accompagné de la légende : *Moneta nova Alostencis*. Sous Philippe de Thiette (1303-1305), la légende est simple, titulature à l'avant, côté croix. Sous Robert de Béthune (1305-1322), la légende est double avec à l'extérieur : *Pax domini sit semper nobis cum*. Son successeur Louis de Crécy (1322-1346) modifie le type (5).

Av. Mitre avec le pendant placé à droite, entre la mitre et la première lettre, afin de ne pas couper le grènetis. PHILIPPVS (trois points) EPC (trois points) CAMERACENSIS. Ponctuation par trois points. Lion rampant dans un polylobe. Une étoile dans le champ, sous la patte antérieure la plus à gauche.

R/. +XPC : VINCIIT : XPC : REGNAT : XPC : IMPERAT. Légende intérieure : +MONETA CAMERACI. Au centre, une croix pattée.

1. H. DUBRUIE, *Cambrai à la fin du moyen-âge (XIIIe-XVIe siècle)*, Lille, 1904, p. 153.
2. J. GHYSSENS, « La monnaie des Comtes de Hainaut jusque sous la maison d'Avesnes », *Recueil d'études d'histoire hainuyère offertes à Maurice d'Arnould*, 1981 (Analectes d'histoire du Hainaut), fig. 14 p. 568-569 et du même, *Choix de textes antérieurs à 1400 relatifs aux monnaies des Pays-Bas du Sud*, Louvain-la-Neuve, 1997, fig. 83, p. 142-143.
3. R. CHAILON, *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, Bruxelles, 1848, n° 53 (4,00 g) pour le Hainaut. Au CdM de Bruxelles, 4,00 g, 3,96 g, 3,93 g, ex. coll. de Jonghe, 3,08 g et 2,54 g en très mauvais état. R. WEILLER, *Les monnaies luxembourgeoises*, Louvain-la-Neuve, 1977, n° 25 (4,04 g et 4,05 g).
4. J. GHYSSENS, « La monnaie de Hainaut sous Guillaume I le Bon », *CFNB*, 11, 1974, p. 39-49, d'après *Les plus anciens comptes de la ville de Mons (1279-1356)*, éd. C. PIERARD, I, Bruxelles, 1971, p. 30.
5. Pour Philippe de Thiette, on ne connaît qu'un ex. de 3,85 g conservé à la BnF, n°1521, provenant de la collection L. Théry (67-272) publié par V. TOURNEUR, « Un gros au lion de Philippe de Thiette », *RBN*, 76, 1924, p. 83-85, qui possède un revers de type original. Pour Robert de Béthune, les exemplaires sont très rares. Le premier a été publié par E.C. LEFEVRE, *RBN*, 2^e série, t. I, 1851, p. 86 et 1 pl. III ; V. GAILLARD, *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre*, Gand 1852, n° 171. Un ex. de 3,18 g au CdM de Bruxelles, ancienne coll. de Jonghe. Il n'y a aucun ex. à la BnF.



3,99 g. (9h). Coll. privée.

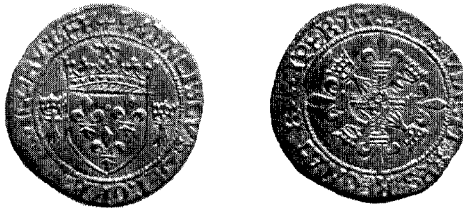
Cet exemplaire est celui de la collection Serrure décrit par Robert et repris par divers auteurs (6). Il est resté unique.

Robert mentionnait un poids de 4,48 g, indiquant : « le gros fabriqué à cette époque, en Hainaut, est moins pesant ». En réalité, ce poids était excessif et erroné. Nous avons retrouvé cet exemplaire et son poids est bien de 3,99 g, il est identique au poids du modèle, le gros de Hainaut qui valait 13 deniers tournois de Hainaut en 1308. Il ne correspond pas, comme le pensait Lefranc, au modèle français de 15 deniers tournois ou 12 parisis pour 4,48 g (7).

DUPLESSY (Jean) — Variété inédite de l'écu d'or de Bretagne, 1er type, de François Ier.

Dans l'été 2002, un trésor de 1304 pièces d'or fut découvert dans sa maison par un habitant de la région chartraine. Il en fit la déclaration directement au service régional de l'archéologie, à Orléans. Il prit ensuite contact avec moi au printemps 2003, car il avait lu dans les journaux locaux des articles sur mes ouvrages. C'est ainsi que je fus amené, avec l'accord de M. Laurent Bourgeau, conservateur régional de l'archéologie, et de M. Michel Amandry, à étudier sur place ce trésor.

La monnaie la plus intéressante de ce trésor est une importante variété de l'écu d'or au soleil, de Bretagne, 1er type, de François Ier (futur D.789 A). En voici la description :



+ FRANCISCUS.DEI : GRA : FRANCORV : REX, écu de France couronné, accosté de deux mouchetures d'hermine couronnées, sous un soleil.

-
6. C. ROBERT, *Numismatique de Cambrai*, Paris, 1861, 9, p. 90 et 4 pl. VIII = P. LUCAS, *Atlas des monnaies de Cambrai*, Walcourt, 1984, p. 33 = J. R. DE MEY, *Les monnaies du Cambrésis*, Bruxelles, 1987 (Numismatic Pocket 46), n° A103
7. G. LEFRANC, « L'aloi d'argent des monnaies à Cambrai de 1305 à 1975 », *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, t. XCV, 1978, p. 184.